

Motivations

Vous êtes intéressé(e) par :

- > Une formation professionnelle axée sur le travail avec le végétal, les techniques d'aménagement et d'entretien d'espaces verts ;
- > Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Conditions d'Admission

Vous êtes :

- > issu(e) de 3ème générale, technologique, de l'enseignement agricole, SEGPA ou d'insertion professionnelle.
- > issu(e) de DIMA, parcours d'initiation aux métiers.

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage dans le secteur privé avec une entreprise paysagiste de taille diverse ou dans le secteur public avec un service espaces verts de ville, de collectivité territoriale, de syndicat intercommunal, etc.

Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies des bulletins de notes des deux premiers trimestres.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



Débouchés et poursuites d'études

CAPa JP (Jardinier Paysagiste)



Insertion professionnelle

- > Salarié du secteur privé ou public : ouvrier du paysage , jardinier...

Poursuite d'études

- > BPA Travaux d'Aménagements Paysagers
- > BAC PRO Aménagements Paysagers



Le titulaire du CAPa « Jardinier Paysagiste » est appelé à occuper un emploi du premier niveau de qualification (niveau V) dans le secteur du paysage. Ses responsabilités sont limitées aux travaux prescrits par son supérieur hiérarchique.

Situations professionnelles significatives les plus représentatives des emplois visés par le diplôme :

Mise en place d'ouvrages et de végétaux

- Travaux de préparation du sol
- Plantation de végétaux
- Travaux de construction d'ouvrages paysagers

Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

- Taille des végétaux
- Tonte et fauchage de gazon et prairie
- Débroussaillage
- Application de traitements phytopharmaceutiques
- Projection des végétaux par utilisation de techniques alternatives

Maintenance des matériels

- Affûtage des outils et matériels
- Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique

Communication en situation professionnelle

- Signalement des anomalies observées
- Réponse aux sollicitations d'un client ou d'un usager

Organisation de l'enseignement

Le CAP agricole se déroule sur 2 ans :

> Le cycle de 1ère et 2ème année du CAP agricole représente 840 heures de formation sur deux années d'apprentissage soit environ 12 à 13 semaines par an en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

Architecture de la formation

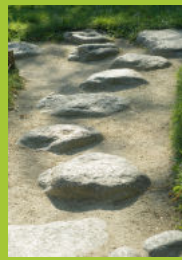
La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC).

Elle Comporte :

> 3 UC générales (UCG)

> 4 UC professionnelles (UCP) dont 1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi¹

Chaque UC correspond à une capacité globale du **référentiel de certification**. Chaque capacité globale est ensuite déclinée en deux capacités intermédiaires détaillées dans le tableau ci-contre présentant le **référentiel de certification**.



Référentiel de certification

UC et Capacités Générales		
Unités Capitalisables	Capacités globales et intermédiaires	
UCG1	CG 1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
	CG 1.1	- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
	CG 1.2	- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
UCG2	CG 2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
	CG 2.1	- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
	CG 2.2	- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
UCG3	CG 3	Interagir avec son environnement social
	CG 3.1	- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
	CG 3.2	- S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

UC et Capacités Professionnelles

Unités Capitalisables	Capacités globales et intermédiaires	
UCP1	CP 4	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
	CP 4.1	- Entretenir la végétation
	CP 4.2	- Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
UCP2	CP 5	Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
	CP 5.1	- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
	CP 5.2	- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
UCP3	CP 6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
	CP 6.1	- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
	CP 6.2	- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements
UCARE ¹	CP 7	- Taille Fruitière ou - Réalisation d'un massif floral

Les ¹Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.



¹Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi

Obtention du diplôme

CAPa JP (Jardinier Paysagiste)

Pas d'examen final



Contrôle en cours de formation

(Evaluation des capacités qui composent les 7 Unités Capitalisables à valider)

- UCG1** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Education socioculturelle, Histoire-Géographie, Mathématiques, Vie sociale et professionnelle)
- UCG2** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Français, EPS et biologie humaine)
- UCG3** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Français ; Vie sociale et professionnelle)
- UCP1** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCP2** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCP3** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCARE** 1 capacité intermédiaire évaluée en situation professionnelle

**Validation
du
diplôme**

